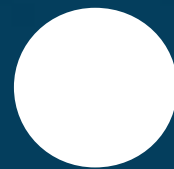


Bruxelles Patrimoines

37

Automne 2024

U



Dossier

**OBJETS ET
COLLECTIONS**



L'art
du
patrimoine

Le patrimoine religieux

Actualisation de l'inventaire en Région de Bruxelles-Capitale

CONSTANTIN PION ET GÉRALDINE PATIGNY

HISTORIEN ET HISTORIENNE DE L'ART, CELLULE RECHERCHE ET INVENTAIRE EN HISTOIRE DE L'ART, INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

NDLR

Le patrimoine mobilier religieux est sans doute la catégorie de patrimoine mobilier régional la mieux connue du grand public. Dans le cadre de la gestion patrimoniale des églises, les fonctionnaires régionaux s'en préoccupent de longue date. Le mobilier, les œuvres d'art dans les églises et les équipements du culte ont également retenu l'attention des spécialistes de l'IRPA qui ont mené dès les années 1970 les premiers inventaires les concernant. Les articles suivants rendent compte de quelques-uns des aspects liés à la gestion de ce patrimoine mobilier dans le passé et informent sur les enjeux actuels.





FIG. 1A ET 1B
Reliquaire de sainte Élisabeth de Hongrie, XVIII^e siècle. Haren, église Sainte-Élisabeth. Photographies de 1973 (C. Charlier CC BY 4.0 KIK-IRPA Brussel, M209092) et 2022 (H. Pigeolet © KIK-IRPA, cliché X156868).

L'établissement de l'inventaire scientifique du patrimoine artistique belge remonte au début du XX^e siècle, lors de la création, au sein des Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH), d'un laboratoire de photographie. Quelques années plus tard, en 1920, naissait le Service de la Documentation belge, qui deviendra par la suite l'Institut royal du Patrimoine artistique, qui englobera, dès 1943, le laboratoire de photographie des MRAH (actuel Musée Art et Histoire – MAH).

La photothèque de l'IRPA comporte une belle collection d'anciens clichés, certains d'entre

eux conservant le souvenir d'œuvres aujourd'hui détruites. Ces images proviennent en partie de ce que l'on nomme les « clichés allemands », des photographies réalisées par l'occupant durant la Première Guerre mondiale, dont les négatifs avaient été rachetés par les MRAH. La Seconde Guerre mondiale a été l'occasion de campagnes d'envergure, menées à l'initiative de Paul Coremans, fondateur et directeur de l'IRPA. Elles avaient pour objectif de tenter de documenter un patrimoine mis en péril par le conflit. Le troisième moment crucial de cet inventaire correspond à la période 1967-1984 : à l'issue du concile Vatican II, de nombreux ob-

jets de culte ou de mobilier liturgique ne trouvaient plus de fonction dans le rite catholique et risquaient de disparaître, condamnant à l'oubli une partie de notre mémoire. C'est dans ce cadre qu'est né le « Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique ». Aujourd'hui l'IRPA poursuit cette importante mission plus ponctuellement et ce, souvent en lien avec des projets menés par d'autres institutions culturelles. Ainsi, en 2016, une étroite collaboration s'est mise en place avec urban.brussels dans le cadre de l'inventaire du patrimoine mobilier bruxellois pour laquelle une équipe dédiée a été constituée. Composée d'historiens et historiennes de l'art, documentalistes et photographes, l'équipe a aidé la Région bruxelloise à élaborer une méthodologie d'inventaire, à identifier une centaine de potentiels trésors, et poursuivi l'actualisation de l'inventaire du patrimoine bruxellois principalement religieux. Les fiches illustrées sont encodées systématiquement dans la base de données fédérale (BALaT) et importées dans la base de données régionale (collections.heritage.brussels).

CAMPAGNE D'ACTUALISATION: MISE EN ŒUVRE ET APPORT

L'actualisation de l'inventaire photographique du patrimoine religieux bruxellois consiste, d'une part, en la réalisation de clichés numériques en couleurs des collections et, d'autre part, en l'intégration d'éléments ayant échappé aux précédentes campagnes d'inventaire.

Le champ d'action est vaste, puisque la base de données de l'IRPA ne compte pas moins de 160 institutions religieuses (églises et chapelles) et comptabilise près de 5.000 biens culturels pour 13.000 photographies (dont 75% sont en noir et blanc).

Préalablement à chaque mission, l'équipe de l'IRPA effectue des recherches et une visite de terrain afin d'estimer le temps nécessaire à la réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine mobilier : œuvres d'art (peintures, dessins, gravures, sculptures, etc.), orfèvreries, meubles, textiles, objets de procession et de rares documents d'archives en constituent les principaux aspects, auxquels s'ajoutent les biens « immobiliers par destination » (biens mobiliers rendus « immobiliers » en raison de leur affectation à un bâtiment), comme les autels, les retables ou encore les monuments funéraires.

Au cours de la mission, le matériel photographique (éclairage, appareillage, etc.) est déplacé aux quatre coins de l'édifice, au gré des lieux où sont exposées ou conservées les collections (voir fig. p. 90). Comme l'illustrent les exemples retenus ici (FIG. 1A ET 1B), les objets sont photographiés en entier et de face afin d'éviter les déformations¹. S'ils peuvent être déplacés, ils sont posés devant un fond blanc pour une meilleure lisibilité. Le nombre de clichés varie selon les types de biens. Aussi, pour donner une meilleure perception de la profondeur, une sculpture sera photographiée de trois quarts, voire selon les cas, de chaque côté (face, arrière et profils). Enfin, des photos de détails documentent les éventuelles déprédations ou restaurations, la qualité ou la finesse du travail, les marques d'artisans (comme les poinçons d'orfèvres), les inscriptions et les signatures.

La richesse d'une nouvelle campagne d'inventaire réside également dans la perspective d'intégrer des œuvres non répertoriées dans le passé, faute de temps, d'accessibilité ou de connaissance. La peinture d'Ambrosius Francken I découverte à l'église de Haren en 2022 en est un bel exemple (voir infra).

Les nouveaux inventaires sont aussi l'occasion de documenter et de réhabiliter certains mouvements artistiques peu valorisés et négligés lors des campagnes précédentes, comme le néogothique, l'art déco ou encore le modernisme.

Enfin, une attention particulière est accordée aux catégories de biens menacés par le désintérêt et l'oubli depuis les réformes liturgiques de Vatican II, tels les vêtements liturgiques ou les objets de procession (bannières, étendards, bâtons, lanternes, baudriers, etc.). Ces objets faisaient autrefois partie de la vie quotidienne des paroisses.

1. Au sujet de la méthodologie d'inventaire régionale, voir : PION, C., « L'inventaire du patrimoine culturel mobilier en Région de Bruxelles-Capitale. Vers une méthodologie d'inventaire régionale », *Bruxelles Patrimoines*, n° 29, p. 24-33.

UN PATRIMOINE EN PÉRIL : LES BANNIÈRES DE PROCESSION

Les bannières de procession sont de précieux témoins matériels des cortèges de fidèles qui animaient la vie des paroisses bruxelloises, principalement au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle. Cependant, face à la disparition de ces traditions séculaires, la conservation de ce patrimoine textile fragile constitue un défi urgent (FIG. 2)².

Ces pièces de tissu, ornées d'un décor polychrome et souvent d'inscriptions spécifiques, étaient portées en procession par les membres d'une confrérie religieuse, d'une congrégation ou d'une paroisse. Elles étaient suspendues à un bâton horizontal tenu par une hampe (sommée ou non d'une croix) pouvant comporter des cordons latéraux terminés par des pompons.

Relevant tant du patrimoine mobilier qu'immatériel, ces objets gagnent à être vus en mouvement. La photothèque de l'IRPA constitue à cet égard un véritable trésor (historique), riche de nombreux fonds achetés à des photographes documentaires. Parmi ceux-ci, la collection photographique de Jacques Hersleven (1880-1967), acquise en 1952, offre un point de vue unique sur la vie quotidienne bruxelloise durant la première moitié du XX^e siècle. Ainsi, un reportage des années 1930 est consacré à la procession de Saint-Guidon d'Anderlecht (onze photographies), qui se tenait le lundi de Pentecôte, mais aussi au cortège de chars tirés par des chevaux qui se déroulait le lendemain au départ de la collégiale (huit photographies)³ (FIG. 3). Ces témoignages historiques uniques permettent au spectateur de se plonger au cœur du cortège et d'y découvrir, en usage, les bannières, étendards et sculptures repris aujourd'hui à l'inventaire du patrimoine culturel (FIG. 4A, B, C, D).



FIG. 2
Bannière du Saint-Sacrement, fin XIX^e siècle. Bruxelles, église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage (B. Felgenhauer, 2018 © KIK-IRPA – urban.brussels, cliché X130462).

2. Pour un état de la question récent, on signalera plus particulièrement l'ouvrage d'HERMELIN-GUILLOU, Ch., *Les bannières de Basse-Bretagne*, Société des Amis de Louis Le Guennec, Quimper, 2016, 199 p.

3. Voir, au sujet de la procession et de sa reconstitution historique : *La procession de Saint-Guidon et de Notre-Dame de Grâce à Anderlecht*, «<https://patrimoine.brussels/decouvrir/inventaires-du-patrimoine-bruxellois/inventaire-du-patrimoine-culturel-immateriel>».



FIG. 3
La procession de Saint-Guidon d'Anderlecht vers 1930 (J. Hersleven © KIK-IRPA, cliché E018490). Ce cliché montre une partie du mobilier de procession de la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon d'Anderlecht, repris à l'inventaire.



FIG. 4A
Christ de Pitié photographié en 1944 (© CC BY 4.0 KIK-IRPA, cliché B075346).



FIG. 4B
Bannière de la Confrérie royale de saint Guidon (B. Felgenhauer, 2019 © KIK-IRPA – urban.brussels, cliché X137476).



FIG. 4C
Étendard de la Congrégation de la Chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice (B. Felgenhauer, 2019 © KIK-IRPA – urban.brussels, cliché X137498).



FIG. 4D
Bannière du Sacré-Cœur du Christ (photo B. Felgenhauer, 2019 © KIK-IRPA – urban.brussels, cliché X137472).



FIG. 5
Ambrosius Francken I, *Résurrection du Christ* (panneau central d'un triptyque démembré), vers 1590, huile sur bois, 155 x 135 cm. Haren, église Sainte-Élisabeth (H. Hervé Pigeolet, 2022 © KIK-IRPA – urban.brussels, cliché X156801).

UN CHEF-D'ŒUVRE RESSUSCITÉ: LA RÉSURRECTION DU CHRIST D'AMBROSIUS FRANCKEN I

C'est dans le cadre d'une mission d'inventaire menée en 2022 à l'église Sainte-Élisabeth d'Haren que fut découverte une œuvre remarquable d'Ambrosius Francken I (1544-1618), l'une des figures majeures de la peinture baroque anversoise de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle⁴. La peinture, inédite à ce jour, ne figurait pas à l'inventaire de l'IRPA de 1973 et fait actuellement l'objet d'une étude approfondie⁵.

Ce tableau de grand format (155 x 135 cm), peint sur bois, représente la *Résurrection du Christ* dans un style raffiné encore empreint d'un maniérisme aux couleurs chatoyantes (FIG. 5). Ambrosius Francken I a traité ce même sujet dans le volet monumental (328 x 114,5 cm) d'un triptyque conservé à l'église Saint-Pierre de Meslin-l'Évêque (Hainaut), lequel est daté des années 1590 et porte son monogramme « AF » (FIG. 6). Les deux œuvres partagent une grande affinité stylistique et iconographique. Elles mettent en scène, dans une composition théâtrale et dramatique, un groupe d'hommes fuyant le Christ ressuscité dans une agitation confuse. On y

4. Voir au sujet d'Ambrosius Francken I: PEETERS, N. *et al.*, *De dynastie Francken* (catalogue d'exposition), In Fine éditions d'art-Musée départemental de Flandre, Paris, 2020, p. 23-24 et 102-119.

5. L'œuvre fera prochainement l'objet d'une publication approfondie: PION, C. (article en préparation).

retrouve en outre une même représentation dynamique et expressive de personnages issus du répertoire du peintre, comme les soldats aux corps contorsionnés et à la musculature prononcée, ou encore l'homme effrayé aux yeux écarquillés et à la bouche grande ouverte sur la droite de l'image. Dans les deux compositions, le peintre accentue l'impression de profondeur en plongeant progressivement les protagonistes dans la pénombre.

L'origine de l'œuvre pose question. D'après la tradition orale paroissiale, il s'agirait d'un don de la famille van der Noot au moment de la démolition du château Ter Elst d'Haren en 1912. L'examen du tableau et de son encadrement d'origine livre des indices supplémentaires sur son histoire matérielle. En effet, les montants du cadre sont pourvus de charnières par lesquelles était fixée à l'origine une paire de volets. L'œuvre constitue donc le panneau central d'un triptyque aujourd'hui démembré. La réputation d'Ambrosius Francken I reposait précisément à l'époque sur sa production de retables d'autel monumentaux aux accents italianisants, et une quinzaine de triptyques lui sont attribués⁶. Ces derniers proviennent principalement d'églises anversoises et présentent tous des dimensions imposantes avoisinant les 250 cm de hauteur.

Les dimensions plus réduites du panneau de Haren, mais surtout le choix de son sujet, appellent la comparaison avec une catégorie de triptyques particulièrement en vogue à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle dans les Pays-Bas méridionaux : celle des triptyques « personnels » commandés par des particuliers (individus, couples ou familles) désireux d'exprimer leur foi, leur dévotion et leurs espoirs dans l'au-delà⁷. La plupart de ces triptyques s'inscrivent dans un contexte funéraire et font allusion à la mort et à la vie dans l'au-delà. Sans surprise, la *Passion* et la *Résurrection du Christ* constituent les thèmes centraux de ces commandes, alors que les volets accueillent les portraits des dévots, figurés à genoux (les mains jointes ou tenant un objet de piété), devant un décor d'architecture sans lien avec le fond du panneau central.

Dans cette veine, la chapelle Sainte-Anne de l'église Saint-Jacques d'Anvers accueille l'épithaphe de Nicolaas Mertens († 1586) et de son épouse Johanna Brandt († 1592), accompagnée de leurs portraits peints par le même Francken I (FIG. 7). La particularité de ces derniers réside dans le fait qu'ils « servaient autrefois dans la



FIG. 6
Ambrosius Francken I, *Résurrection du Christ* (volet d'un triptyque démembré), vers 1590-1600, huile sur bois, 328 x 114,5 cm. Meslin-l'Évêque, église Saint-Pierre (S. Bazzo, 2017, CC BY 4.0 KIK-IRPA, X119623).

6. Voir à ce sujet l'étude inédite de DE MOL, E., *La dernière période de production du triptyque dans les anciens Pays-Bas méridionaux : analyse iconographique et typologique des exemplaires peints pour le lieu de culte entre 1566 et 1673* (thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie), Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 2017-2018, 3 vol.

7. *Ibid.*, vol. 1, p. 167-173.

chapelle de Tous les Saints, dite de St. Hubert, de volets à un tableau représentant la Résurrection du Sauveur. Ils s'y trouvaient encore en 1807, mais les marguilliers de cette époque les déplacèrent. Le tableau du milieu ne se trouve plus dans l'église: il doit avoir été vendu.»⁸ Ce commentaire de Théodore van Lerijs (1819-1880), dans sa description des œuvres d'art de la collégiale Saint-Jacques à Anvers (publiée en 1855), constitue peut-être la clé de l'origine de la *Résurrection* de Haren. Cette hypothèse est

d'autant plus séduisante que le format des volets (155 x 53 cm) s'accorde parfaitement avec celui du panneau bruxellois! Il restera à procéder à un examen visuel des cadres anversois, dans l'espoir d'y trouver des traces de charnières dont l'emplacement confirmerait cette reconstitution.

FIG. 7

Ambrosius Francken I, *Portraits de Nicolaas Mertens et Johanna Brandt* (volets d'un triptyque démembré), vers 1586-1592, huile sur bois, 155 x 53 cm. Anvers, église Saint-Jacques (C. Rampelberg, 1950 © KIK-IRPA, cliché B121770).



8. VAN LERIJS, Th., *Notices d'œuvres d'art de l'église paroissiale et ci-devant insigne collégiale de St. Jacques à Anvers précédée d'une introduction historique rédigée d'après les documents authentiques*, Henri Peeters, Borgerhout, 1855, p. 74.

Le patrimoine religieux

Une ordonnance et un inventaire

MARC XENOPHONTOS
BRUXELLES POUVOIR LOCAL

En Belgique, la reconnaissance d'un culte est de compétence fédérale. Six cultes sont actuellement reconnus. Chacun de ces cultes est pratiqué par un regroupement de personnes qui constitue une communauté culturelle. Chaque communauté culturelle exerce son culte dans un bâtiment affecté à cet usage.

La reconnaissance des communautés culturelles est de compétence régionale. Cette compétence est régie par la Région de Bruxelles-Capitale par l'*Ordonnance organique du 10 décembre 2021 de la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues*.

Si, historiquement, les fabriques d'église catholiques étaient les seuls établissements de gestion de patrimoine religieux, cette fonction est actuellement partagée avec des établissements protestants, anglicans, israélites, orthodoxes et islamiques.

L'ordonnance du 10 décembre 2021 organise, finance et contrôle ces établissements. Elle prévoit que chaque établissement remette annuellement un budget et un compte. Afin de tenir le compte à jour, la réalisation d'un inventaire est imposée. Il s'agit d'un élément purement comptable qui doit permettre de se faire une idée plus ou moins précise de la richesse de chaque établissement. Or, chacun de ces établissements est susceptible de détenir un patrimoine dont la valeur ne serait pas exprimée en numéraire, mais plutôt de nature historique ou culturelle. Chaque culte est, en effet, susceptible d'exprimer une culture qui lui est propre, voire plusieurs cultures.

L'expression de ces différentes cultures peut passer par la possession d'objets qui sont hébergés dans les locaux affectés à l'exercice de chaque culte. Afin d'assurer la bonne conservation de ce patrimoine, un autre inventaire, qui n'est donc plus comptable, est demandé à chaque conseil d'administration d'établissement culturel reconnu. C'est ainsi que l'ordonnance prévoit en son article 66 la tenue d'un inventaire du patrimoine culturel mobilier. Ce patrimoine culturel est défini comme l'ensemble des objets religieux ou destinés à la pratique du culte communautaire ou individuel, les pièces d'orfèvrerie, le mobilier religieux, qu'il soit inté-



Crucifix en bois, 2^{ème} moitié du XIX^e siècle, photographié en 2012 dans l'église Sainte-Catherine à Bruxelles dans le cadre d'un inventaire commandé par la Région à l'IRPA, avant la mise en place d'une collaboration systématique (© KIK-IRPA_urban.brussels, cliché X057120).

gré ou non, les textiles, les tableaux et sculptures, les pierres tombales situées dans le lieu de culte, le matériel de procession et les vitraux. L'ordonnance prévoit un récolement annuel de cet inventaire. Cette disposition remplace l'article 55 du décret du 30 décembre 1809 concernant les fabriques d'église, abrogé, qui prévoyait déjà deux inventaires, l'un pour le mobilier, l'autre pour les titres et revenus de l'église, ainsi qu'un récolement annuel desdits inventaires.

Ainsi, ce qui devait jadis être avant tout un inventaire des biens culturels, deviendra un outil de reconnaissance du patrimoine culturel à part entière, intégré à l'inventaire régional du patrimoine mobilier www.collections.heritage.brussels. Le travail de recensement réalisé par l'IRPA ainsi que par l'archevêché et les fabriques d'église à Bruxelles constituera, pour ce qui est du culte catholique, une base solide pour la mise en œuvre de ce nouvel inventaire, à laquelle travaille aujourd'hui Urban.

Le patrimoine catholique

Enjeux contemporains

THIERRY CLAESSENS

SERVICE DU TEMPOREL DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES-BRUXELLES

L'Église catholique est consciente d'être dépositaire d'un patrimoine mobilier important. Elle a à cœur qu'il puisse servir au culte, être visible par nos contemporains et conservé pour les générations qui nous succéderont.

Hormis quelques cas exceptionnels, comme la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule ou la basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg, la gestion des églises paroissiales est confiée à des personnes bénévoles dévouées, issus principalement de la communauté locale.

Sauf heureux hasard, ces personnes n'ont guère de compétence spécifique en matière de patrimoine artistique mobilier, rendant d'autant plus précieuse l'expertise apportée par des institutions tant publiques, comme l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), qu'ecclésiales. Pour aider les paroisses, les évêchés ont en effet créé deux organismes, PAR-CUM¹, fondé en 1997 en tant que Centrum voor Religieuze Kunst en Cultuur (CRKC) pour la partie néerlandophone de notre pays, puis, en 2017, le Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux (CIPAR)² pour la partie francophone. Ceux-ci proposent, notamment, des formations et des conseils pour l'inventaire, la sélection, la conservation et la valorisation des collections du patrimoine religieux. Les instances de l'Église catholique à Bruxelles font régulièrement appel à l'un comme à l'autre.

Les gestionnaires des paroisses s'inquiètent pour la conservation du patrimoine qui leur est confié et craignent le vol. Il arrive que cette crainte les empêche de rendre leurs inventaires publics. Un effort d'information sur l'importance des inventaires dans le cadre de la prévention contre le vol est à mener.

L'envolée du coût de l'énergie en 2022 avait rendu, pour certaines églises, difficile, voire impossible, le maintien d'une température idéale pour la conservation de certains tableaux et tapisseries. Si la situation devait se reproduire, il pourrait devenir nécessaire de réfléchir au déplacement de certaines œuvres.

UNE ÉGLISE À L'IMAGE DE NOTRE VILLE: MULTICULTURELLE

Les questions de la conservation et de la vie du patrimoine mobilier religieux prennent une dimension particulière dans notre société marquée par un recul important de la pratique catholique classique. L'Église catholique à Bruxelles est à l'image de notre ville: multiculturelle. Pour illustrer cette réalité par un chiffre, chaque dimanche, le culte catholique est célébré à Bruxelles en plus de vingt langues différentes.

Les diverses communautés sont une chance pour l'Église, mais aussi un défi pour le patrimoine mobilier. Toutes les cultures n'ont pas le même rapport au patrimoine historique. Ici aussi, un travail de sensibilisation est nécessaire.

Parfois, ces communautés apportent leurs couleurs et leurs traditions et donnent à une église une tonalité que n'auraient certainement pas imaginée ses concepteurs. L'église Sainte-Alène à Saint-Gilles en est un exemple parmi d'autres. Cette très belle église du XX^e siècle avait été pensée comme une église sobre et simple. La paroisse brésilienne qui l'anime est arrivée avec ses richesses culturelles, son goût pour les statues et les décorations colorées. Cette rencontre a donné au lieu un nouvel aspect qui, à notre sens, est heureux.

L'église Sainte-Barbe à Molenbeek, inscrite depuis 1998 sur la liste de sauvegarde du patrimoine, illustre quant à elle le sort du mobilier dans une réaffectation culturelle. Fondée à la fin du XIX^e siècle, la paroisse a accumulé un patrimoine mobilier néogothique assez riche (FIG. 1).

Cette église catholique a été récemment confiée à une paroisse orthodoxe roumaine. Les conséquences de cette réaffectation ont été importantes pour le mobilier.

Avec l'approbation de la Région, il a été réparti auprès de différentes paroisses et communautés catholiques. Une partie du mobilier religieux catholique, protégé au même titre que l'église, est cependant resté sur place, à savoir l'orgue

de la tribune, le maître autel et les confessionnaux, qui, endommagés, ont dû être démontés. Ces éléments n'ont aucun usage dans la liturgie orientale. Pour la paroisse orthodoxe, il est du reste un peu étrange de se voir confier des objets qu'elle ne connaît pas et n'utilisera jamais.

Les orthodoxes ont réaménagé l'église selon les besoins de leur liturgie, donnant à l'église Sainte-Barbe un aspect qu'elle n'avait jamais eu: suppression des chaises de la nef,

FIG 1
Église Sainte-Barbe, vue de la nef en 1969 (CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché M025182).



placement d'icônes, récipent pour des cierges à l'entrée de la nef et introduction d'une iconostase. Cette appropriation par une paroisse de rite byzantin d'une église néogothique pensée pour le rite romain donne un résultat certes surprenant, mais réussi (FIG. 2).

FIG 2
Ancienne église Sainte-Barbe, actuellement église de l'Annonciation de la Mère de Dieu, place de la Duchesse de Brabant 24, à Molenbeek-Saint-Jean. Vue de la nef avec la nouvelle iconostase, 2024 (@urban.brussels).



1. www.parcum.be

2. www.cipar.be

Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination du dossier

Pascale Ingelaere et Murielle Leseque
Paula Dumont et Cecilia Paredes

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Véronique Baccharini, Anne Carre, Elodie Cugnon, Thierry Claessens, Alice Graas, Ann De Graeve, Livia Depuydt, Sergio De Vincenzo, Eric Flamée, Yves Hannosset, Pascale Ingelaere, François-Xavier Lavenne, Murielle Leseque, Pierre Loze, François Mairesse, Muriel Muret, Camille Paget, Géraldine Patigny, Constantin Pion, Sophie Rassat, Chiara Tomalino, Delphine Tonglet, Aline Wachtelaer, Marc Xenophontos, Benjamin Zurstrassen

Rédaction finale en français

Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts et Paula Dumont

Traduction abstract

Linguanet

Relecture

Alfred de Ville de Goyet, Abigaël Gillard, Pascale Ingelaere, Murielle Leseque, Anne Marsaleix, Nicole Gesché-Dekoning, Muriel Muret

Cartographie

Toast Confituur Studio

Liste des abréviations

ACI – Archives de la commune d'Ixelles
ACS – Archives communales de Schaerbeek
ACSG – Archives de la commune de Saint-Gilles
AMH – Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CD.U.B. – Centre de documentation urban. brussels
KBR – Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles–Maison du Roi
MRAH – Musée royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SABAM – Société des auteurs-photographes

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2024/6860/006

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

db_Group.be

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Jean Bériaux, Anne Carre, Philippe Charlier, Adrien Dominique, Alice Gérard, Sarah Herssens, Isabelle Leroy, Marie-Pierre Mathy

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Retournée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022
Points de vue
- Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro vous invite à découvrir les *Objets et collections* qui constituent le patrimoine mobilier régional : un ensemble extraordinairement riche et varié, qui se déploie sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dix ans après la prise en charge de ses nouvelles compétences en la matière, la Région partage ici les enjeux liés à la gestion, à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine particulier, et livre ses ambitions pour l'avenir.

Sarah Lagrillière,
Directrice générale adjointe



15 €



ISBN 978-2-87584-216-9